



Association « Ranimons la cascade ! »
C/°M. Bernard Gauvain
rue du Bourg
12 330 Salles-la-Source
www.ranimons-la-cascade.fr
b.gauvain@orange.fr
Tél : 06 84 32 99 79

Salles-la-Source, le 15 septembre 2014

226 adhérents, 906 signataires pétition

Monsieur le Président
Commission Ethique et déontologie
22/30 avenue Wagram
75008 Paris

Monsieur le Président,

Je me permets de vous saisir suite à un courrier resté sans réponse depuis le 23 juin de la direction d'EDF à Rodez.

Il concerne une micro-centrale hydroélectrique située en Aveyron, à Salles-la-Source, près de Rodez.

Le 23 juin 2014, je me suis adressé, au nom de mon Conseil d'Administration, à EDF Rodez (Tour Raynalde) pour évoquer plusieurs points qui concernent la Société Hydroélectrique de Salles-la-Source objet d'un long conflit avec les habitants du village qui dénoncent d'innombrables incompréhensibles passe-droits, tant au niveau du respect des règles administratives que comptables ;

« *Vous n'ignorez pas* -lui avons-nous écrit- que la micro-centrale qui exploite le site et la chute fait l'objet de nombreuses contestations quant à la régularité de l'autorisation d'exploiter. Ce courrier a donc pour objectif de vérifier avec vous quelques points »...

Je vous mets en pièce jointe ce courrier qui énumère ces différents points et qui a reçu une réponse du 30 juin 2014, signée de M. Alain Picasso, directeur de l'agence EDF Rodez me demandant une pièce supplémentaire, une décision de la CADA à laquelle je faisais allusion dans mon courrier, afin de « réorienter mon courrier auprès des services compétents ». (copie jointe également)

Je la lui ai communiquée par courrier du 20 juillet 2014 (copie jointe)

Sans réponse de sa part, j'ai recontacté son secrétariat le 27 ou le 28 août 2014 qui m'a promis une réponse la semaine suivante ou au plus tard celle d'après.

Celle-ci ne m'étant pas parvenue à ce jour, je me suis vu obligé de saisir la CADA, en ce qui concerne la copie du CODOA demandé, au nom du droit à la communication.

Je m'adresse également à votre commission au vu de la gravité des divers points évoqués qui exigent, nous le pensons, une réponse afin que **EDF s'engage, au nom de sa charte éthique, à avoir vérifié et pouvoir répondre devant la loi de tout ce qui concerne l'achat d'électricité à cette entreprise.**

D'avance, je vous remercie de prêter la plus grande attention à cette demande.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Signature :